

Plounéour-Trez

Cycliste fauché : la conductrice mise en examen

À la suite de l'accident de la route qui avait coûté la vie à un jeune cycliste de 14 ans en juin dernier, la conductrice de la voiture a été mise en examen pour homicide involontaire, apprend-on de source judiciaire. Cette mise en examen, intervenue au début octobre, s'accompagne d'une

interdiction de conduire tout véhicule à moteur.

Le 27 juin, vers 15 h, deux adolescents de Plouguerneau circulaient à vélo. Tous deux se rendaient à l'entraînement d'athlétisme au Stade lesnevien. Au lieu-dit Les Îles, une voiture a fauché l'un d'eux par derrière.

Malgré son casque, Owen Martin avait été grièvement blessé à la tête. Il était décédé le lendemain. Il était l'un des espoirs de son club.

Le dépistage d'alcool de la conductrice, une habitante de Plounéour-Trez, âgée de 73 ans, s'était révélé négatif.